

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CESER OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE
MARDI 12 NOVEMBRE 2019 de 10H00 à 13H00
Au Théâtre Scène Nationale de Narbonne

Les effets du changement climatique sur le littoral d'Occitanie

Rapporteuse : ÉMILIE VARRAUD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avis du CESER est centré sur la vulnérabilité et l'adaptation aux risques côtiers (érosion et submersion) et à leurs conséquences sur l'urbanisation et les aménagements, la biodiversité (notamment les petits fonds côtiers, les espaces lagunaires, dunaires et les zones humides), l'économie littorale et la conversion des habitudes et comportements de toutes et de tous. La problématique est de permettre la mise en place de conditions favorables à la définition d'une politique d'adaptation des territoires, qui soit évolutive, pédagogique et coordonnée. Il s'agit de réduire la vulnérabilité des territoires et d'élaborer des stratégies globales d'adaptation s'accompagnant de la restauration des cordons dunaires et des plages pour conserver l'attractivité de ces territoires.

De taille modeste à l'échelle de la planète, la Méditerranée est une mer semi-fermée fragile et très sensible aux modifications climatiques et aux pollutions. L'ampleur des bouleversements écologiques attendus est encore incertaine. Cela étant, toutes les projections basées sur les scénarios du Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Changement Climatique (GIEC) confirment que le changement climatique constitue une menace grave pour la Méditerranée. S'y ajoutent les pollutions dont la Méditerranée constitue un des points les plus chauds. Au-delà des enjeux économiques, sociaux, environnementaux sans précédents, le changement climatique sur le continent africain entraînera à terme d'importantes migrations du sud au nord qui impacteront notre littoral.

Le réchauffement climatique, phénomène amplifié par les activités humaines, est visible à toutes les échelles. Il est essentiellement lié à de nombreuses pollutions notamment aux concentrations de gaz à effet de serre qui interviennent sur plusieurs aspects du climat : réchauffement des océans, températures continentales moyennes en hausse et températures extrêmes, multiplication des tempêtes et augmentation de la force des vents, des pluies torrentielles, fonte des glaces...

La loi Notre, au travers des SRADDET, renforce le rôle de planificateur des Régions. La Région Occitanie a un rôle crucial à jouer pour faire le lien entre la préoccupation à long terme de l'État et les préoccupations à court terme des collectivités littorales qui accueillent notamment 8 millions de touristes par an.

Le CESER après avoir longuement travaillé sur le sujet au fil de nombreuses auditions de l'État, d'élus, d'experts, d'universitaires et chercheurs etc, présente un avis sur cette situation inquiétante et fait plusieurs préconisations notamment :

1) Instaurer une gouvernance avec ses partenaires institutionnels (État, collectivités, chambres consulaires et autres organismes socioprofessionnels, associations environnementales, observatoire, CESER) visant à identifier, à quantifier et à valoriser les risques réels encourus à moyen et long terme par les acteurs territoriaux et par les milieux naturels et à mettre en œuvre une action concertée, coordonnée et synergique de protection et d'adaptation territoriale.

2) Cette gouvernance doit intégrer une approche de suivi et d'évaluation des politiques publiques et donc se doter de critères et d'indicateurs de suivi qui comprennent les dimensions sociales économiques et environnementales.

3) Demander à la Région de s'inspirer, s'appuyer, voire intégrer ce qui est fait localement pour créer un observatoire scientifique régional du littoral.

...

Demain, nous ne pourrons pas dire « je ne savais pas ! » Toutes les études l'affirment, dans tous les cas, agir conjointement en anticipant la hausse du niveau marin et en limitant le changement climatique permettra de réduire les coûts de l'adaptation littorale et de limiter les crises.